

ÉLECTIONS À L'UNIVERSITÉ TOULOUSE II

Les extérieurs en arbitre ?



À l'université Toulouse II Jean-Jaurès, le bilan de l'équipe sortante FSU-UNSA réunie autour de Jean-Michel Minovez est bon en termes scientifiques, pédagogiques et d'équilibre financier. Le dialogue social a été maintenu, les avancées sont manifestes même si des tensions ont pu surgir au cours du mandat. J.-M. Minovez a souhaité prendre du recul après des années d'un engagement total. Daniel Lacroix, actuel VP recherche, tête de liste au CA présentée par les sections UT2J de la FSU à l'unanimité, se situe dans la continuité de la politique menée par le président actuel. Lors des élections des 22 et 23 mars 2016, les listes FSU et UNSA soutenant Daniel Lacroix, ont obtenu 10 sièges sur 22 au CA. Celles soutenues par le SGEN-CFDT ont recueilli 11 sièges. Pierre-Yves Boissau, tête de liste au CA, était VP CA sous Daniel Filâtre. Cette opposition s'est limitée à critiquer J.-M. Minovez et elle a présenté deux candidats en défendant une nouvelle modification des statuts pour créer une présidence du CAC distincte de la présidence de l'université. Lors du CA constitutif du 13 avril, P.-Y. Boissau a recueilli deux voix supplémentaires grâce aux étudiants élus sur les listes Fage et Apiem très sollicitées dans ce processus électoral. Daniel Lacroix a reçu l'appui des trois élus de l'UNEF.

Les résultats obtenus au CA lors du scrutin de mars montrent que l'alliance FSU-UNSA l'emporte au collège A (succès historique à UT2J) et dans le collège BIATSS. L'UNEF devance la Fage et l'UET (Union des Étudiants Toulousains). Par contre, dans le collège B, à l'inverse de tous les scrutins antérieurs, le SNESUP est battu. Explications de cette contre-performance : multiplication des listes (4 avec SUD et le SNPTES qui n'obtiennent aucun élu) ? Impact de l'ESPE où le SGEN-CFDT domine ? Montée en puissance, au sein du collège B, de catégories nouvelles, dont les chargés de cours en situation de précarité (avec les CDU, ATER, post-doc, etc.) ? Malaise de certains MCF, dont les charges de travail se sont alourdies sans qu'ils aient la perspective d'une promotion rapide vu le faible taux de renouvellement des PR ?

Le 13 avril, l'élection des huit personnalités extérieures s'annonçait donc déterminante. Trois extérieurs étaient déjà nommés à titre institutionnel : le CNRS, la Région et Toulouse Métropole. Ils participaient à l'élection des cinq autres personnalités extérieures. Ce vote du 13 avril n'a pas permis de les élire toutes : les trois institutionnels ont suivi des logiques locales ; SUD a refusé de prendre part au vote mais l'UET a rejoint l'UNEF pour soutenir le candidat FSU qui est désormais majoritaire à une voix. Un deuxième vote aura lieu le 4 mai. Tout dépendra maintenant du vote des trois personnalités extérieures « institutionnelles ». ●

Alet Valero, section Toulouse II

ÉLECTIONS À L'UNIVERSITÉ DE LILLE 3

La fusion des universités lilloises clive les EC et les BIATSS



La particularité de cette élection du 29 mars 2016 est qu'elle intervient deux ans avant la fusion des trois universités lilloises. La seule liste ayant fait campagne contre cette fusion est celle de la CGT. Les autres, dont celle portée par le SNESUP, ont défendu la fusion, considérant qu'elle était

le seul moyen de peser dans une COMUE où des établissements privés de tout type, dont l'université catholique, font partie. La FSU (SNESUP et SNASUB) alliée au SGEN, a formé la liste d'union PULSE : Pour une université de Lille Solidaire et Engagée. Elle obtient une majorité de 5 sièges sur 8 au conseil d'administration dans le collège A comme dans le collège B, avec un pourcentage de participation exceptionnellement haut dans le collège A (83,68 %) et moins élevé dans le collège B (54,36 %). On retrouve dans les deux autres conseils (CFVU et Commission Recherche) une répartition similaire. La FERCSUP-CGT, seule alternative syndicale à la liste PULSE, n'obtient pas d'élus chez les enseignants-chercheurs au conseil d'administration mais trois dans les autres conseils (deux à la commission Recherche et un à la CFVU). En revanche, elle devance systématiquement les autres listes en présence dans l'ensemble des conseils chez les BIATSS, devant PULSE et le SNPTES.

Les étudiants se sont très peu mobilisés, peut-être en raison, pour certains d'entre eux, de leur implication dans le mouvement social ayant lieu au même moment que les élections. La participation s'est élevée en moyenne à un peu plus de 5,5 % et est diminuée d'un point pour les doctorants à la commission Recherche où une seule liste participait à l'élection (« Pour une recherche de qualité »). Cinq listes étaient en concurrence dans le collège des usagers : Inter'asso associatifs et indépendants, Unef et associations, Sud Solidaires Étudiant, Uni et Action IUT. Inter'asso est passée devant l'UNEF dans les deux conseils centraux (CA, CFVU), ce qui est nouveau. Ces deux organisations se partagent l'ensemble des élus étudiants.

En résumé, une nette différence apparaît entre le vote enseignant-chercheur et le vote BIATSS en raison de la position sur la fusion des universités lilloises. Les étudiants ont quant à eux donné un poids nouveau au mouvement associatif indépendant, même si la faible participation ne permet pas d'en tirer des enseignements plus généraux. ●

Laurence Favier, section Lille 3

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Créer des postes d'EC, une urgence locale et nationale

Les effets sur l'emploi des politiques d'austérité se font cruellement sentir à l'université, comme l'illustre la situation désastreuse du département de sciences de l'éducation de l'université de Saint-Étienne. Cette année, ce département compte cinq enseignants-chercheurs titulaires pour encadrer un cursus complet de 600 étudiants. Un cours sur cinq seulement est assuré par un enseignant-chercheur titulaire. L'université a recruté deux collègues sur des CDD d'un an renouvelable, dans des conditions de travail et de salaire honteuses. Le reste des cours est assuré par 40 vacataires.

Les EC titulaires de ce département ont lancé une pétition « Il y a urgence à créer des postes d'enseignants-chercheurs titulaires à l'université »⁽¹⁾ soutenue par l'Association des enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation, le CNU 70, la FERCSUP-CGT, FO et le SNESUP, qui a déjà recueilli 2 700 signatures. Ils demandent localement la création de postes d'enseignants-chercheurs titulaires. Cette pétition invite également à une mobilisation nationale de tous les personnels de l'ESR, titulaires y compris, pour défendre l'emploi scientifique, pour dénoncer la précarisation de l'emploi et la dégradation des conditions de travail et pour demander que soient rediscutées les modalités actuelles du financement de l'enseignement et de la recherche (à commencer par le Crédit Impôt Recherche). ●

Stanislas Morel,

maître de conférences, département de sciences de l'éducation

(1) <https://lc.cx/4ud6>